

DELIBERATION DU COMITE DEPARTEMENTAL

Séance du 14 janvier 2026

L'an deux mil vingt-six, le quatorze du mois de janvier à quinze heures, se sont réunis dans les locaux du SDEY à Migennes, les membres du Comité Départemental du Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne sous la présidence de Monsieur Jean-Noël LOURY, Président du SDEY, dûment convoqués le huit janvier deux mil vingt-six.

Présents : Jacques BALOUP – Patrick BUTTNER - Patrice CHASSERY - Rémy CLERIN - Jérôme DELAVault - Claude DEPUYDT – Jean DESNOYERS – Grégory DORTE - Guillaume DUMAY - Michel FOURREY - Bernard ESNAULT (suppléant de Laurent CHAT) - Jean-Baptiste DE FONTENILLES (suppléant de Patrick OFFREDI) - Jean-François GALLIMARD - Jean-Pierre GERARDIN - Didier IDES – Jean-Claude KHEBIZI (suppléant de Claude LAVENTUREUX) - Jean-Luc LEGER - Jean-Claude LEMAIRE - Jean LESPINE - Jean-Noël LOURY - Philippe MAILLET - Robert MESLIN - Joël NAIN - Sylvain QUOIRIN - Hervé RATON - Gilles SACKEPEY - Richard ZEIGER

Absents : Daniel ALLANIC - Rémi GAUTHERON - Jean-Luc GIVORD - Jacky GUYON - Michaël LAVENTUREUX - François LECESTRE - Véronique MAISON - Isaac MANSANTI (suppléant de Jorge GUILHOTO) - Claude MAULOISE - Gérard MICHAUT – Lionel MION – Michel PANNETIER - Michel PAPINAUD - Patrice PICARD - Denis POUILLOT - Jean-Luc PREVOST - Chantal ROYER- Sylvain SABARD - Sébastien SABOURIN - Stéphane VIGNOL

Pouvoir : Denis POUILLOT donne pouvoir à Jacques BALOUP

Le secrétariat de séance a été assuré par Monsieur Guillaume DUMAY

Nombre de Membres en exercice :	47
Nombre de Membres présents :	27
Nombre de suffrages exprimés :	27
Votes Pour :	27
Votes Contre :	-
Abstentions :	01
Ne prennent pas part au vote	-

N° 06/2026

Objet : Modification du tableau des effectifs – Création d'emploi non permanent

Le Président, rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc à l'assemblée délibérante de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Vu le code général de la fonction publique,
Vu le tableau des effectifs,

Le Président, expose :

Le SDEY souhaite élargir son offre de services de façon continue afin d'agir pour la transition énergétique et répondre aux nouveaux besoins de développement des territoires.

A ce titre, un emploi non permanent de chargé de mission « GESTION TECHNIQUE BATIMENT (GTB) » à temps complet doit permettre de travailler au développement et au lancement de nouveaux services.

Aussi, en premier lieu, il sera demandé à cet agent de travailler au déploiement à l'échelle départementale d'une solution simple et répliquable de type GTB permettant de massifier le développement du pilotage des composantes Chauffage – Ventilation - Climatisation tout en garantissant un haut niveau de service rendu aux communes de l'Yonne.

Les principales missions porteront sur le pilotage et le développement de ce service avec :

Priorité 1 : Piloter l'expérimentation sur la solution de Gestion Technique des Bâtiments testée dans les locaux du SDEY et sur une douzaine de communes de l'Yonne puis préparer sa massification à destination des communes de l'Yonne :

- Porter la mise en œuvre de la solution technique capteurs IOT pour proposer une offre de gestion technique bâtiment pour les communes ;
- Structurer l'offre de service et travailler en interface avec le service Optimisation Energétique pour proposer une offre cohérente et complète en s'appuyant sur les Conseillers en Energie Partagé ;
- Coopérer avec le Département de l'Yonne et/ou les autres Syndicats d'Energies pour proposer une offre cohérente dans une logique de mutualisation des infrastructures essentielles (serveur, solution de supervision, etc...).

Priorité 2 : Faire des locaux du SDEY un incubateur à projets innovants dans le domaine de la flexibilité énergétique et des IOT :

- Porter les sujets de flexibilité sur les bâtiments tertiaires en lien avec l'approche flex ready ;
- Coordonner les différentes actions portées par les services du SDEY (bornes bidirectionnelles, stockage, flexibilité, production photovoltaïque, etc...) pour proposer des solutions innovantes transposables auprès des communes de l'Yonne.

Cet emploi sera pourvu par un agent contractuel conformément aux articles L.332-24 à L.332-26 du Code général de la fonction publique qui autorise le recrutement sur des emplois non permanents d'agents contractuels pour mener à bien un projet ou une opération identifiée.

Ce type de contrat est conclu pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans. Il peut être renouvelé pour mener à bien le projet ou l'opération, dans la limite d'une durée totale de six ans.

Après en avoir délibéré, le comité départemental, par 27 voix pour, et 1 abstention de Gilles SACKPEY :

- **Approuve** la proposition du président et créer le poste correspondant ;
- **Valide** le recrutement d'un poste au sein des effectifs du SDEY de chargé(e) de mission « Gestion Technique Bâtiment » ;
- **Crée** un poste **non permanent** appartenant au cadre d'emploi des techniciens (catégorie hiérarchique B - grade de technicien ou de technicien principal 2^{ème} ou 1^{ère} classe en Contrat de projet pour une durée de 36 mois pour cette mission, renouvellement possible selon la réalisation du projet dans la limite des 6 ans ;
- La rémunération de l'agent correspondra au cadre d'emplois concerné ;
- La rémunération sera déterminée en prenant en compte, notamment, les fonctions occupées, la qualification requise pour leur exercice, la qualification détenue par l'agent ainsi que son expérience ;
- **Modifie** le tableau des effectifs du SDEY en conséquence ;
- **Prend acte** que les crédits seront inscrits au Budget Primitif 2026 et suivants.

Fait et délibéré en séance

Le 14 janvier 2026

Le Président

Jean Noël LOURY

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DE L'YONNE / ETAT DU PERSONNEL - janvier 2026

EMPLOIS PERMANENTS								
GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES	EMPLOIS BUDGETAIRES			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETP			POSTES VACANTS
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENT S A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENT TITULAIRES	AGENT NON TITULAIRES	TOTAL	
FILIERE ADMINISTRATIVE								
Directeur territorial	A	1,00		1,00		1,00	1,00	0,00
Attaché Principal	A	2,00		2,00	1,00		1,00	1,00
Attaché	A	2,00		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	1,00		1,00	1,00		1,00	0,00
Rédacteur principal de 2 ème classe	B	1,00		1,00	0,00	0,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	8,00		8,00	2,80	3,00	5,80	2,20
Adjoint Administratif Principal de 1ère classe	C	3,00		3,00	3,00		3,00	0,00
Adjoint Administratif principal de 2ème classe	C	4,00		4,00	3,00		3,00	1,00
Adjoint Administratif	C	5,00		5,00	1,80	1,00	2,80	2,20
Total		27,00	0,00	27,00	12,60	7,00	19,60	7,40
FILIERE TECHNIQUE								
Ingénieur en chef hors classe	A	1,00		1,00	1,00		1,00	0,00
Ingénieur	A	7,00		7,00	2,00	4,00	6,00	1,00
Technicien Principal de 1ère classe	B	4,00		4,00	3,00	1,00	4,00	0,00
Technicien Principal de 2ème classe	B	1,00		1,00	1,00		1,00	0,00
Technicien	B	8,00		8,00	0,80	7,00	7,80	0,20
Adjoint technique principal de 1ere classe	C	1,00		1,00	1,00		1,00	0,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	2,00		2,00	1,00		1,00	1,00
Adjoint Technique	C	4,00		4,00	2,00		2,00	2,00
Total		28,00		28,00	11,80	12,00	23,80	4,20
TOTAL GENERAL SUR EMPLOIS PERMANENTS		55,00	0,00	55,00	24,40	19,00	43,40	11,60
EMPLOIS NON PERMANENTS								
FONCTION	FILIERE	TYPE DE CONTRAT		Date création emploi				
Chargé de mission GTB	B	Technique	Contrat de projet	14-janv-26		1		
TOTAL GENERAL SUR EMPLOIS NON PERMANENTS								
TOTAL EFFECTIF ETP :						44,40		
TOTAL EFFECTIF :						45		